



Ecole de
Sophrologie
Caycédienne
Annecy

Formation continue en Sophrologie

**Intervision et régulation de la
pratique professionnelle de
Sophrologue**



Fiche descriptive de la formation

PRESENTATION

Le métier de sophrologue, basé sur la relation, nécessite de s'ajuster et de mettre en œuvre une expertise au regard d'un référentiel. Dans cette optique, l'analyse de sa propre pratique, son questionnement, la prise de recul et la possibilité d'échanger sur sa pratique professionnelle sont essentiels.

L'ESCA vous propose la possibilité de vous réunir entre professionnels pour échanger sur votre pratique, faire du lien, sortir de l'isolement, progresser, actualiser vos connaissances, vous informer et construire des passerelles entre votre savoir, votre savoir-faire et votre savoir-être à raison d'une demi-journée par mois.

Qu'est-ce qu'un groupe d'intervision ?

Le groupe d'intervision est un dispositif de rencontre entre pairs fondé sur une réflexion collective sur les pratiques et les expériences professionnelles, dans un regard croisé et bienveillant. C'est un outil vous permettant de questionner votre propre pratique, de trouver un soutien éclairé de vos pairs et de faire du lien en dehors de votre lieu d'exercice.

Le groupe d'intervision s'organise sur un mode non hiérarchique, en respectant différentes étapes dans les temps de rencontre et d'échange.

Il repose sur une **confidentialité absolue** de la part des participants, tant sur leurs observations que sur leurs échanges postérieurs.

Il est fondé sur la **réciprocité** et la symétrie dans les échanges, chacun étant écouté et à l'écoute des participants.

La bienveillance et le respect mutuels sont aussi à la base du fonctionnement de ce groupe. Les participants s'interdisent toute interprétation et jugement de valeur, et s'autorisent à intervenir et interroger lorsque cette attitude survient ou est évoquée.

Définition et déroulement du groupe d'intervision

Chaque participant(e) a la possibilité d'exposer une problématique lors d'un premier tour de table.

Le groupe choisit deux ou trois problématiques en fonction du temps nécessaire.

Des temps de présentation, d'écoute, de reformulation et d'implication rythmeront les échanges entre les participant(e)s puis un temps d'analyse et de conclusion clôturera l'étude de la problématique.

PUBLIC

Sophrologues diplômés dans le champ médical, paramédical, social, éducatif, sportif et de la prévention

OBJECTIF PRINCIPAL

(Ré)activer les acquis de la formation (savoir, savoir-faire, savoir-être) et apprendre à partir de l'expérience des autres (collègues, pairs) afin de d'optimiser ses accompagnements sophrologiques en individuel et/ou en collectif.

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance de temps de présentation, d'écoute, de reformulation et d'implication entre les participant(e)s suivi de temps d'analyse et de conclusion clôturant la réflexion autour de chaque problématique abordée.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Paper board

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation.

EFFECTIFS

12 personnes maximum.

DUREE DE LA FORMATION

6 demi-journée indissociables - 18 h de formation (3h/jour de 9h00 à 12h00).

DATES DE LA FORMATION

Mardi 28 septembre 2021 de 9h00 à 12h00

Mardi 26 octobre 2021 de 9h00 à 12h00

Mardi 30 novembre 2021 de 9h00 à 12h00

Lundi 10 janvier 2022 de 9h00 à 12h00

Mardi 15 février 2022 de 9h00 à 12h00

Lundi 21 mars 2022 de 9h00 à 12h00

COUT DE LA FORMATION

Personnes se finançant la formation : **420 €** (70 €/jour).

Personnes prises en charge dans le cadre de la formation continue : **540 €** (90 €/jour).

LIEU DE LA FORMATION

Ecole de Sophrologie Caycédienne d'Annecy – 5 Ter Avenue des Trois Fontaines, Seynod 74600 ANNECY
ou un autre lieu à proximité d'Annecy

FORMATRICE



Christelle DELARUE est formatrice, sophrologue caycédienne, directrice et fondatrice de l'Ecole de Sophrologie Caycédienne d'Annecy. Issue du champ de l'insertion et de l'orientation professionnelle, elle s'initie à la sophrologie caycédienne en 1999 et forme des sophrologues depuis 2005.

Elle travaille dans différentes structures et en cabinet libéral auprès d'un large public allant des enfants aux séniors. Parmi ses domaines de prédilection, se trouvent la parentalité, l'accompagnement des femmes enceintes et des personnes en fin de vie.

Dans ses interventions, Christelle aime associer bienveillance, exigence et attitude ludique.



Bulletin d'inscription

Formation continue : « **Intervision et régulation de la pratique professionnelle de Sophrologue** »

Civilité : Madame Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

Formation en sophrologie
(date, école, niveau) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Pays : _____

Adresse mail : _____

Téléphone fixe : _____

Téléphone mobile : _____

Je souhaite m'inscrire à la formation « **Intervision et régulation de la pratique professionnelle de Sophrologue** »

- Date : 28/09/21 – 26/10/21 – 30/11/21 – 10/01/22 – 15/02/22 – 21/03/22 de 9h00 à 12h00
- Lieu : Ecole de Sophrologie Caycédienne d'Annecy - 5 Ter Avenue des Trois Fontaines, Seynod 74600 ANNECY ou un autre lieu à proximité d'Annecy

Je joins :

- le présent bulletin daté et signé
- pour les personnes se finançant la formation, un chèque d'arrhes de 120 € valant réservation, adressé à l'ordre de : ESCA

A renvoyer par courrier à l'adresse ci-dessous :

Ecole de Sophrologie Caycédienne d'Annecy - ESCA
Christelle DELARUE
5 Ter Avenue des Trois Fontaines, Seynod
74600 ANNECY

Date : _____

Signature : _____

Conditions générales d'inscription :

Si le nombre de participants à la formation est jugé insuffisant, l'ESCA se réserve le droit d'annuler la formation, le chèque d'arrhes valant réservation sera alors au choix restitué ou reporté sur l'inscription à une autre formation à venir. En cas d'annulation de notre part, aucun remboursement de frais de transport ou autres, hormis le chèque de réservation, ne sera effectué.

Le nombre de participants par stage de formation est limité, les réservations sont faites par ordre d'arrivée des inscriptions.

A la suite de votre inscription, vous recevrez une confirmation d'inscription.

En cas de désistement du stagiaire annoncé moins de 10 jours avant le début de la formation, le montant de la réservation reste acquis à l'ESCA au titre de frais de dossier. Celui-ci pourra être reporté sur l'inscription à une autre formation au cours de l'année à venir.

